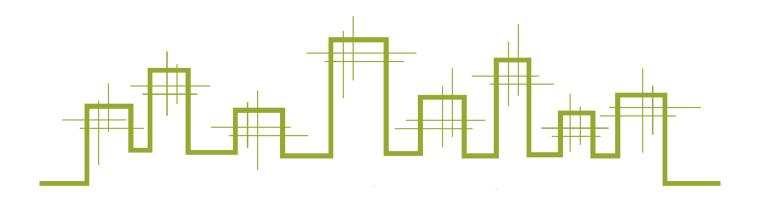


# Détermination de la concentration en plomb dans les poussières



Référence du dossier : 154971-POU-ind1 Adresse du site : Creche collective Charlemagne 8 Rue Eginhard 75004 PARIS Creche collective charlemagne





#### SOMMAIRE

Contexte	2
Conclusion	
Résultat	3
Assurance	4



#### **DEMANDEUR**

Raison sociale : Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé

Nom: M. Didier MORAND

Adresse: 94-96 Quai de la Rapée - 75012 PARIS

#### **COMMANDE VISITE**

Commande: n/c
Date de la commande: n/c
Date de la visite: 11/09/2019
Accompagnateur: aucun

#### **DESCRIPTION**

La société EXPERTAM a été sollicitée pour procéder aux mesures du plomb dans les poussières selon les modalités de l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L.1334-2 du Code de la Santé Publique. Méthodologie des prélèvements selon la norme NF X46-032.

#### PRÉLEVEUR

Solenn MORVAN

#### **LABORATOIRE**

#### NANO LABO

Parc Médicis 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES administratif@nano-labo.com

#### CONCLUSION

A la demande de la société Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé, une visite a été réalisée le 11/09/2019 au Crèche collective Charlemagne - 8 Rue Eginhard - 75004 PARIS, 3 prélèvements ont été réalisés.

L'analyse des 3 prélèvements de poussière n'a pas révélé de concentration en plomb supérieure au seuil réglementaire de 1000 µg/m².

Le tapis de sol de la salle éveil des petits ainsi que l'ensemble des tapis de sol identiques, ont été jetés.

Fait à VELIZY, le 13/09/2019

Par Solenn MORVAN Certification n° 921



Vérifié par Mikaël LEGOFFE Société Expertam





#### Méthodologie de prélèvement

Le prélèvement de poussière au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb (suivant l'article 4 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, en application de l'article R1334-8 du code de la santé publique). Il est rappelé que les mesures de la concentration en plomb dans les poussières présentes sur le sol doivent être réalisées dans chacun des locaux ayant fait l'objet de travaux. Dans le cadre de la présente mission, les locaux et le nombre de prélèvements ont été définis par le commanditaire.

#### Méthodologie d'analyse

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide et action mécanique (suivant l'article 5 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb).

#### Concentration en plomb dans les poussières

Par mesure de précaution, le(s) résultat(s) retenu(s) de la concentration surfacique, exprimée en µg/m² dans le tableau ci-dessous, prennent en compte l'incertitude la plus haute.

Pièce	N° Prélèvement Support	Support	Résultat analyse	Résultat		Observation	Domorgues
Piece	n Prelevement	Support	(µg/m²)	Pos.	Nég.	Observation	Remarques
Témoin	154971/0	-	6.8 (µg/L)		х	Analyse en laboratoire	
RDC - Salle voitures enfants - Sol	154971/33	Carrelage	101		х	Analyse en laboratoire	
RDC - Cour - Sol	154971/34	Bitume	242		х	Analyse en laboratoire	
R+1 - Terrasse - Rebord	154971/35	Béton	552		х	Analyse en laboratoire	



#### ATTESTATION D'ASSURANCE



#### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

La SARL EXPERTAM 6 RUE DES FRERES CAUDRON 78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux, avant démolition)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante :( Vente,
- DAPP, DTA, avant travaux, avant démolition, examen visuel).
- Etat des Risques et pollution (ERP)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez, Mesurage Loi Boutin
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)
- → Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3.000.000 euros par sinistre et 3 000 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Fait à BORDEAUX, le 10 décembre 2018

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

325 354 85

**DUTREIL | FAUCHER Assurances** 

Siège social: 7, place des Quinconces CS 31348 - 33080 Bordeaux cedex Tél.: 05 56 32 08 00 - Fax: 05 56 52 08 09 - dutreilfaucher.assurances@mma.fr

QUINCONCES BASTIDE BOUSCAT

SARL au capital de 248 000 € - RCS 325 354 850 - n°Orias : 07010479 - www.orias.fr - Agence Générale MMA

## Annexe : PV d'analyse



CP

Affaire No

#### **RAPPORT D'ESSAI N° R 1904631**

#### Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032. NF EN ISO 11885

Informations client

A l'attention de Mme MORVAN Nom client **FXPFRTAM** 

Adresse client 6 rue des Frères Caudron

78140 VELIZY VILLACOUBLAY Ville

154971

Crèche collective Charlemagne

Dossier/ Chantier client

8 rue Eginhard 75004 PARIS

Nb d'échantillon

3

Date de prélèvement 11/09/2019

Informations laboratoire

Fresnes, le 13/09/2019 12/09/2019 A1904631 Date de réception

Date de fin d'analyse 12/09/2019 Nom de l'analyste S. LAPARRA

Vol. ajout HCL 0,15N 0,025 L

Les données transmises par le client et le résultat de la concentration surfacique exprimée en µg/m², identifiés en italique dans le présent rapport, ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

#### **RESULTATS**

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface	essuyée	Incertitude	Masse (	de ploi ingette µg		Su	centrat rfaciqu ug/m²	
E1937470	154971/1	RDC - Salle voitures enfants - Sol - Carrelage	0,1	m²	20%	9	±	2	84	±	17
Remarque :		•									
E1937471	154971/2	RDC - Cour - Sol - Bitume	0,1	m²	20%	21	±	4	201	±	41
Remarque :											
E1937472	154971/3	R+1 - Terrasse - Rebord - Béton	0,1	m²	20%	46	±	9	460	±	92
Remarque : Témoin = 6,8 μg/L											

Les échantillons porteurs de l'identification \*\* ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 µg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Accréditation nº 1-6119 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Validation Technique

Validation Qualité

J. XAVIER

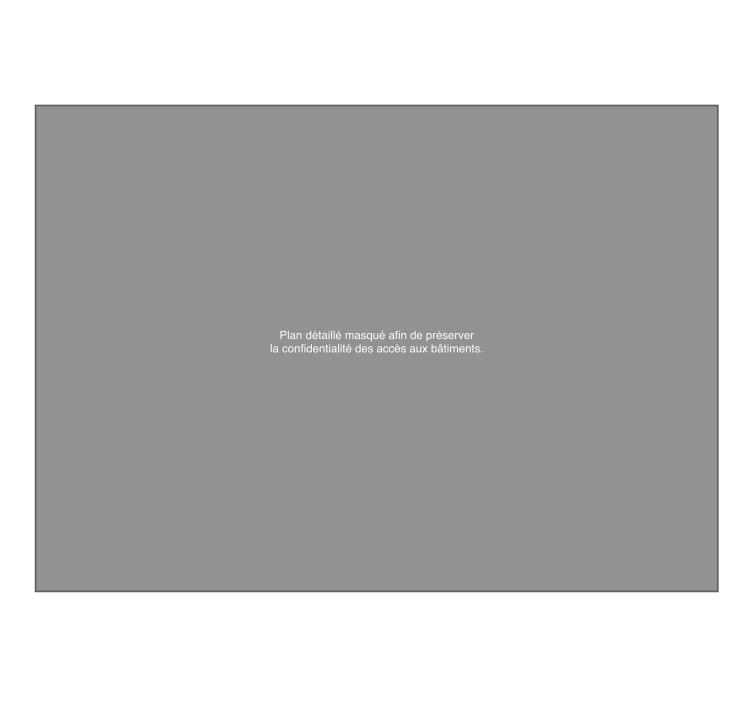
A. FEUILLET

La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse. Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

Annexe : Schéma



Annexe : Fiche de prélèvements



NANO LABO Parc Médicis 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES

VELIZY, le 11/09/2019

DOSSIER EXPERTAM N°154971
PRELEVEUR: Solenn MORVAN
Adresse mail: s.morvan@expertam.fr

#### FICHE DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS - PLOMB DANS LES POUSSIÈRES

Date de prélèvement : 11/09/2019

Nombre d'échantillons : 4 Repérage des échantillons : De 154971/0 à 154971/35

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

 Surface du gabarit :
 0,1 m²
 Périmètre d'intervention :
 Parties communes - Creche collective charlemagne

 N° lot lingette :
 ACTC-2653/5041036
 Adresse site :
 Creche collective Charlemagne - 8 Rue Eginhard - 75004 PARIS

Numéro échantillon	Local	Support
154971/0	Témoin	-
154971/33	RDC - Salle voitures enfants - Sol	Carrelage
154971/34	RDC - Cour - Sol	Bitume
154971/35	R+1 - Terrasse - Rebord	Béton

### Annexe : Photos



R+1 - Terrasse - Rebord



RDC - Cour - Sol



RDC - Salle voitures enfants - Sol